

Wilfried Heidt

- [Sur la personne](#)

Wilfried Heidt * 1941 † 2012 a modifié la triarticulation sociale en plaçant la vie juridique au-dessus de la vie spirituelle et de la vie économique. De part cette hiérarchisation, sa priorité était de réaliser des progrès vers la démocratisation. L'engagement en faveur d'une triarticulation sociale devait être précédé par l'introduction d'une législation par référendum en trois étapes.

Méprise sur la triarticulation sociale

Ce qui est vrai, c'est que Rudolf Steiner partait d'une évolution de la vie juridique vers plus de démocratie. Cela a été reconnu correctement par Peter Schilinski. Mais Rudolf Steiner - contrairement à Wilfried Heidt - considérait que la liberté de la vie spirituelle et la fraternité de la vie économique étaient une condition de cette égalité dans la vie juridique. Une démocratie qui prétendrait décider des questions spirituelles et économiques s'abolirait à long terme ou dégénérerait en un simulacre de démocratie. Par conséquent, la démocratie, pour se préserver, n'a d'autre choix que de se limiter à ce qu'elle peut réellement apporter à l'ensemble de la société. Avec sa triarticulation sociale, Rudolf Steiner ne visait donc pas une hiérarchisation.

Remise en question du mouvement de la triarticulation sociale

Une fois que la différence de vues entre Wilfried Heidt et Rudolf Steiner est claire, on peut comprendre pourquoi Wilfried Heidt ne pouvait qu'être agacé par les tentatives de Rudolf Steiner de créer des faits dans le domaine spirituel et économique. Cela ne correspondait pas à sa conception de la société d'exploiter les failles de la loi. La fraternité dans la vie économique devait être légitimée par des lois sur l'économie. Les efforts de Rudolf Steiner pour créer et mettre en réseau les comités d'entreprise avaient donc été illégitimes. Wilfried Heidt aurait dû dire la même chose à propos de la fondation par Steiner de la

première école Waldorf, car une faille juridique a été utilisée dans le processus. Dans sa logique une telle fondation n'aurait été légitime que si elle avait été autorisée par une loi sur le spirituel. Mais comme dans ce cas les faits avaient déjà été établis, Wilfried Heide s'est contenté d'exiger une légitimation ultérieure par référendum.

Pour Wilfried Heide, il restait un mystère que jamais il n'a pu résoudre : pourquoi Rudolf Steiner pensait-il devoir encore plaider pour une triarticulation sociale en 1919, alors que le référendum figurait déjà dans la constitution de Weimar ? [1] Mais c'est précisément l'incapacité de Wilfried Heide à saisir les exigences particulières de la vie spirituelle et de la vie économique qui montre que rien n'est encore gagné pour la triarticulation sociale avec une démocratie plus directe.

L'impasse de la troisième voie

Dans ses efforts pour trouver un lien avec les mouvements alternatifs de son époque, Wilfried Heide a attaché une grande importance à la désignation de la triarticulation sociale comme troisième voie. En effet, l'expression «troisième voie» convient bien mieux à son approche que la triarticulation sociale de Steiner. Pour Wilfried Heide l'avenir était au démocratisme plutôt qu'au capitalisme et au socialisme. Rudolf Steiner, quant à lui, n'était pas à la recherche d'une troisième unification, mais d'un accroissement de la liberté, de l'égalité et de la fraternité par la différenciation de la société.

Les successeurs

Herbert Schliffka, Gerhard Meister, Gerhard Schuster et Joachim Stiller se comptent eux-mêmes parmi les élèves de Wilfried Heide. Je compte pour ma part Gerald Häfner parmi eux. En outre, il existe de nombreux disciples de Wilfried Heide qui ne le savent même pas eux-mêmes, car le mouvement qui a émané de lui a fait tellement de bruit au cours des 50 dernières années - ou du moins a été suffisamment fort pour noyer largement l'aspiration authentique à une triarticulation sociale.

Notes

[1] Wilfried Heide [1989] : [L'homme libre - la seule source de droit !](#)

Certaines des déclarations que j'ai extraites sont dissimulées dans cette interview par le fait que Wilfried Heide ne considère pas le référendum comme une partie de la vie juridique démocratique, mais comme une partie de la vie spirituelle libre, ou plutôt comme une partie de l'effet de la vie spirituelle libre sur la vie juridique. Cependant, contrairement à Rudolf Steiner, il ne s'agit pas pour Wilfried Heide de la liberté de l'individu, mais de la liberté du peuple, de la souveraineté du peuple, et donc finalement de l'égalité.

Sylvain Coiplet

Statut : 29.03.2021